



SAINT-PAUL REÇOIT UN « PRIX DE LA FRANCE MOCHE »

Publié le 8 novembre 2022

[LA RÉUNION](#)
[FRANCE](#)

L'association Paysages de France vient de dévoiler le palmarès 2022 du prix de la France moche. Quatre communes ont été récompensées dont... Saint-Paul à la Réunion, qui reçoit un « Prix de l'agression du paysage » pour un cliché de la Chaussée Royale envahie de panneaux publicitaires.

Lire aussi : [La Réunion défigurée par les publicités illégales \(association Paysages de France\)](#)



Saint-Paul reçoit un « Prix de la France moche » pour cette photo

« Trois doses de whisky, une dose de SUV : merci à la commune de Saint-Paul de nous offrir ce cocktail ! » Le communiqué de Paysages de France est sans appel pour les communes de Saint-Paul, d'Aubière (Puy-de-Dôme), Villard-de-Lans (Isère) et Moussac (Gard). Voici ce communiqué en intégralité :

« Comme chaque année, nous avons simplement proposé à nos adhérents de photographier un lieu qu'ils trouvaient « moche » dans leur environnement. Ce qu'ils n'ont pas manqué de faire. Les photos ont été triées, regardées, analysées et, ça y est, les choix ont été faits. Le beau, le moche, c'est bien sûr subjectif. À chacun donc d'ouvrir les yeux et de porter son propre regard sur les lieux retenus. Il ne s'agit pas d'un classement des villes les plus moches, mais de quatre endroits de France, dans quatre communes de France, qui, pour nous, représentent un peu de la France moche.

LE PALMARÈS 2022 :



► Prix de la « campagne » publicitaire : Avenue des Loisirs, Moussac (Gard)

Une avenue qui porte bien son nom : la lecture de tous ces panneaux permet aux automobilistes de ne pas s'endormir au volant et d'avoir tout « loisir » de choisir une activité. Bien vu !



► Prix de la « mise en lumière » du paysage : Villard-de-Lans (Isère), pour son panneau d'information municipale

Merci à la mairie pour cet indispensable panneau numérique qui nous informe que nous sommes bien à Villard-de-Lans, qu'il est 16 h 35 et qui... nous montre le paysage qu'on pourrait voir s'il n'était pas là !

Les maires des quatre communes concernées ont reçu leur prix il y a quelques jours. Pas sûr qu'ils apprécient cette distinction. Il ne s'agit pourtant en aucun cas pour notre association de stigmatiser telle ou telle commune, mais bien de mettre en évidence des atteintes à des paysages urbains.

Pas d'inquiétude cependant : dans la plupart des cas, il est possible de remédier simplement à ce qui dénature ces paysages du quotidien. En instaurant ou modifiant un règlement local de publicité, en demandant aux préfets d'intervenir pour des publicités en infraction, ou en choisissant simplement de ne pas céder à la « modernité » d'un panneau numérique !

Gageons que ces prix 2022 continueront d'ouvrir les yeux de ceux et celles qui semblent se voiler la face au nom du progrès et de la modernité devant des zones commerciales tentaculaires, des rues saturées de panneaux publicitaires ou une bétonisation galopante... Pour ne pas s'habituer à la laideur. »

+ d'infos sur <https://paysagesdefrance.org>